



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 006/Co / HCRUN

Lomé, le 18 JUIL 2019

Communiqué

Dans le cadre des opérations d'indemnisation des victimes, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (**HCRUN**) déploie ses équipes dans les régions des Plateaux, de la Centrale et de la Kara pour l'indemnisation des victimes non-vulnérables retardataires de 2005, suivant le programme ci-après :

- Du 22 juillet au 10 août 2019 aux Affaires Sociales d'Atakpamé pour les victimes des préfectures suivantes : Ogou, Wawa, Anié, Haho, Amou, Akébou, Blitta, Est-Mono, et Moyen Mono.
- Du 22 au 27 juillet 2019 aux Affaires Sociales de Kara pour les victimes des préfectures suivantes : Oti, Kozah, Dankpen, Kéran, Binah, Doufelgou, Bassar, et Assoli.
- Du 29 juillet au 03 août 2019 à l'hôtel Centrale de Sokodé pour les victimes des préfectures suivantes : Tchaoudjo et Tchamba.
- Du 05 au 10 Août 2019 dans les locaux de la préfecture de Sotouboua pour les victimes des préfectures suivantes : Sotouboua et Blitta.

La liste des victimes concernées pour cette étape est disponible sur le site Web du HCRUN (www.hcrrun-tg.org), ainsi que dans le quotidien national Togo-Presse et affichée dans les bureaux des préfectures et des mairies des localités concernées.

Le HCRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés de ne pas se rendre sur les lieux des indemnisations et apprécie leur patience à attendre leur tour le moment venu.

Fait à Lomé, le 18 juillet 2019



Pour le HCRUN

La Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!